



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Citoyenneté
Bureau de la réglementation
générale et des élections**

ÉLECTIONS SÉNATORIALES SCRUTIN DU 27 SEPTEMBRE 2020

Arrêté n°2020-1060 du 14 septembre 2020
fixant la liste des candidats pour le premier tour de scrutin

Le préfet du Cher
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

VU le code électoral et notamment ses articles L.294 à L.305 et R.149 à R.153 ;

VU la loi organique n° 2011-410 du 14 avril 2011 relative à l'élection des députés et sénateurs ;

VU la loi n°2013-702 du 2 août 2013 relative à l'élection des sénateurs ;

VU le décret n° 2014-632 du 18 juin 2014 relatif à l'élection des sénateurs ;

VU le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : La liste des candidats et de leurs remplaçants aux élections sénatoriales organisées le 27 septembre 2020 dans le département du Cher dont la déclaration de candidature a été définitivement enregistrée en préfecture pour le premier tour de scrutin est la suivante :

1 - M. Rémy POINTEREAU (LR) - remplaçante : Mme Jacqueline CHAMPION (LR)

2 - M. Serge MÉCHIN (SOC) - remplaçante : Mme Julie FERRON (SOC)

3 - Mme Marie-Pierre RICHER (LR) - remplaçant : M. Laurent PABIOT (DVD)

4 - M. Jean-René COUEILLE (RN) - remplaçante : Mme Isabelle BICHLER (RN)

5 - Mme Laure GRENIER-RIGNOUX (COM) - remplaçant : M. Jean-Pierre CHARLES (COM)

6 - M. de MARTIMPREY (VEC) - remplaçante : Mme Marie-Thérèse PETIT (VEC)

Article 2 : La secrétaire générale de la préfecture du Cher est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher.

Le Préfet,

signé: Jean-Christophe BOUVIER